Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260220-2026_13-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 février 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	23	27

Vote
Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
10 février 2026

N° de la délibération
2026-13

L'an 2026, le 16 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 10 février 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 10 février 2026.

Présents (23) : **M.** TROADEC Christian, MAIRE,

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, BOUSSARD Laure, GUILLEMOT Hélène, JAFFRE Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LUCAS Valérie, MAZEAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, QUILTU Catherine, RICHARD Fabienne, ZAIED Martine.

et MM :, BRIAND Philippe, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, FAUCHEUX Olivier, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves

Absents ayant donné procuration (4) : YVINEC Jérôme à ZAIED Martine, LE GUERN Isabelle à BRIAND Philippe, ROGARD Carole à TROADEC Christian, CADIOU Alain à COUTELLER Serge

Absents (2) : CLAUDE Mickael, AUFFRET Ludovic

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : RICHARD Fabienne

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 20 février 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 20 février 2026

Acquisition foncière – 21 rue Félix Faure

Rapporteur : H. PHILIPPE

Annexe : Copie AAE PROMESSE DE VENTE BOSSON_COMMUNE DE CARHAIX-PLOUGUER – CARHAIX-PLOUGUER_pdf_22235373

Annexe urbanisme - Avis Domaines 21 Rue Felix Faure - Propriété Bosson

Les propriétaires de la « maison Bosson », située au 21, rue Felix Faure à Carhaix, souhaitent vendre leur bien à la Ville de Carhaix-Plouguer pour un montant de 186 000 €.

Suite à la délibération du conseil municipal en date du 07 juillet 2025, il avait été décidé de signer un avant-contrat en amont de cette acquisition. Celui-ci a été signé le 03 février 2026.

Pour rappel, l'avant-contrat comprend les éléments suivants :
- Acquisition par la Mairie au prix des Domaines (186.000,00 €),

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260220-2026_13-DE

- Diagnostics techniques à réaliser et à la charge de la Mairie,
- Contrôle assainissement à réaliser et à la charge de la Mairie,
- Exonération de la mise en conformité de l'assainissement non collectif,
- Pas de dépôt de garantie,
- Délai de réalisation au 31/12/2026.

Il est désormais proposé d'acquérir le bien situé au 21, rue Felix Faure à Carhaix-Plouguer, cadastré AN 119.

Le dossier a été présenté à la commission des finances réunie le 4 février 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- ***Autorisent l'acquisition du bâtiment situé au 21, rue Felix Faure à Carhaix-Plouguer, pour un montant de 186 000 €, plus les frais de notaire***
- ***Autorisent le Maire à signer tout document se rapportant à cette acquisition***

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme :
A Carhaix-Plouguer, le 18 février 2026

Le Maire,
Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER
- 29270 -